

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 10 septembre 2012, à 19h30,  
au centre sportif situé au 730, chemin du Sanctuaire**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 2	M. Bertrand Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
		Siège # 6	M. Robert Boucher

Le conseiller, M. André Parenteau, est absent à cette séance pour raison motivée.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2012-09-484)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant au point *Varia* l'item suivant et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts:

26. Les Entreprises Bourget Inc. : Terminer les travaux d'épandage d'abat-poussière sur le 5<sup>e</sup> Rang, facture au montant de 639,84 \$ taxes incluses

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2012
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2012
4. Dépôt des rapports :
  - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 31 août 2012)
  - Dépôt du rapport du Service incendie (au 31 août 2012)
  - Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 août 2012
5. Suivi au procès-verbal
  - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2012 : 102,22 sur 80 (En 2011, 117,24 sur 80)
  - Suivi du dossier *Les Jeudis en Chanson*
  - Rencontre avec M. Alain Gauthier – informations sur les possibilités d'une ligue de Baseball
  - Demande d'un citoyen résidant sur la rue Habel pour que la municipalité effectue différents travaux (réparation de ponceaux, réparation d'asphalte et ajouts de bornes incendie)
6. Therrien Couture, avocats : Services rendus et honoraires – dossier général, facture au montant de 948,31 \$ taxes incluses
7. Eric Courchesne horticulteur-paysagiste : Aménagement paysager au centre sportif, facture au montant de 6 760,53 \$ taxes incluses
8. Service Conseil en Urbanisme (SCU) : Production d'un projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 sur la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire, facture au montant de 372,23 \$ taxes incluses

9. Sintra Inc. : Travaux d'élargissement de la chaussée sur le chemin du Sanctuaire, facture au montant de 18 849,66 \$ taxes incluses
10. Sintra Inc. : Travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves du côté Sud direction Est, facture au montant de 13 936,26 \$ taxes incluses
11. Excavation Jacques Mélançon Inc. : Travaux d'aménagement et de remblaiement au nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire, facture au montant 6 823,77 \$
12. Carrières PCM Inc. : Pierres concassées pour les routes gravelées, facture au montant total de 8 166,47 \$ taxes incluses
13. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Demande pour un rapport de l'auditeur indépendant sur les dépenses réclamées par la municipalité pour la construction du centre sportif en 2008
14. Nomination de l'auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et autres rapports exigés par les ministères pour les années 2012-2013-2014
15. Avis de motion : Deuxième projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 concernant la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire
16. Adoption : Deuxième projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 concernant la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire
17. Dépôt de la lettre de démission de l'inspecteur municipal
18. Service incendie : Autorisation pour l'achat d'un boyau incluant le matériel pour passer une ligne à air pour le camion citerne et sortir une autre ligne entre les deux portes du garage, au coût de 153,40 \$
19. Therrien Couture, avocats : Mandat pour transmettre une mise en demeure au propriétaire de l'immeuble situé au 1785, boulevard St-Joseph Ouest
20. Autorisation du conseil pour prendre les informations auprès du notaire Jean-Louis Michaud, pour régulariser la situation pour les lots situés sur les anciennes routes, suite à la réforme cadastrale
21. Vidéotron Inc. : Dossier à la C.P.T.A.Q. - demande d'un appui à la municipalité pour l'installation d'une tour de télécommunication sur l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest
22. Vidéotron Inc. : Demande l'autorisation pour l'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest
23. Autorisation pour effectuer les travaux de lignage sur les routes municipales
24. Clôtures Pro : Proposition reçue pour six (6) poteaux à installer à l'extérieur du terrain de la patinoire pour soutenir les filets du jeu de tennis, au montant de 1 545 \$ taxes en sus
25. Présentation et approbation des comptes à payer
26. Varia
27. Correspondance
  - Correspondance d'un citoyen
28. Période de questions

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2012-09-485)

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2012**

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2012 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-486)

**3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2012**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2012 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**4. Dépôt des rapports**

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 août 2012
- Rapport du service incendie au 31 août 2012
- Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 août 2012

La conseillère, Mme Nancy Letendre, tient à féliciter le pompier volontaire, M. Daniel Nadeau, pour son diplôme reçu concernant la formation sur l'utilisation de la remorque Haz-Mat pour les matières dangereuses.

**5. Suivi au procès-verbal**

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2012

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2012, sont de **102,22** sur 80. En août 2011, les tests s'élevaient à **117,24** sur 80.

Suivi du dossier *Les Jeudis en Chanson*

La conseillère, Mme Nancy Letendre, mentionne que les *Jeudis en Chanson* fut un succès. Les personnes présentes ont été satisfaites de cette soirée. Une centaine de personnes ont assisté aux activités. Cette expérience pourrait être reprise dans les années à venir.

Rencontre avec M. Alain Gauthier – informations sur les possibilités d'une ligue de Baseball

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes qu'une rencontre a eu lieu avec M. Alain Gauthier, résidant de la municipalité de St-Germain-de-Grantham, et les membres du conseil, lors du caucus tenu le 6 septembre 2012. La discussion a porté sur la possibilité d'implanter un comité intermunicipal de Baseball dans la région. Les membres du conseil désirent approfondir les différentes avenues à ce sujet et suggère à M. Gauthier de communiquer avec les personnes responsables de la ligue de balle-molle.

Demande d'un citoyen résidant sur la rue Habel pour que la municipalité effectue différents travaux (réparation de ponceaux, réparation d'asphalte et ajouts de bornes incendie)

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes de la demande d'un citoyen résidant sur la rue Habel. Un suivi sera fait dans ce dossier.

(2012-09-487)

**6. Therrien Couture, avocats : Services rendus et honoraires – dossier général, facture au montant de 948,31 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement au montant de 948,31 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 33987, pour les honoraires et services rendus, du 19 avril au 14 août 2012.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-488)

**7. Eric Courchesne horticulteur-paysagiste : Aménagement paysager au centre sportif, facture au montant de 6 760,53 \$ taxes incluses**

**Attendu** la résolution portant le numéro 2012-07-455 octroyant le contrat à M. Éric Courchesne, horticulteur-paysagiste, pour l'aménagement paysager au centre sportif;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement au montant de 6 760,53 \$ taxes incluses, à M. Éric Courchesne, horticulteur paysagiste, facture numéro 9561, pour les travaux d'aménagement paysager au centre sportif.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-489)

**8. Service Conseil en Urbanisme (SCU) : Production d'un projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 sur la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire, facture au montant de 372,23 \$ taxes incluses**

**Attendu** la résolution numéro 2012-08-482 autorisant la firme Service Conseil en Urbanisme (SCU) à élaborer un projet de règlement concernant la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 372,23 \$ taxes incluses, à la firme Service Conseil en Urbanisme (SCU), facture numéro 2012-066, pour la production du projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage 382-05.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-490)

**9. Sintra Inc. : Travaux d'élargissement de la chaussée sur le chemin du Sanctuaire, facture au montant de 18 849,66 \$ taxes incluses**

**Attendu** les résolutions numéros 2012-06-422 et 2012-07-443 octroyant le contrat à la compagnie Sintra Inc. et autorisant les travaux d'élargissement de la chaussée sur le chemin du Sanctuaire;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 18 849,66 \$ taxes incluses, à la compagnie Sintra Inc., facture numéro 1526-125265, pour les travaux d'élargissement de la chaussée sur le chemin du Sanctuaire.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-491)

**10. Sintra Inc. : Travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves du côté Sud direction Est, facture au montant de 13 936,26 \$ taxes incluses**

**Attendu** la résolution portant le numéro 2012-06-422 octroyant le contrat à la compagnie Sintra Inc. pour les travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement au montant de 13 936,26 \$ taxes incluses, à la compagnie Sintra Inc., facture numéro 1526-125263, pour les travaux de resurfaçage sur la rue Jean-Yves, du côté Sud, direction Est.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-492)

**11. Excavation Jacques Mélançon Inc. : Travaux d'aménagement et de remblaiement au nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire, facture au montant 6 823,77 \$**

**Attendu** la résolution numéro 2012-08-472 autorisant les travaux d'aménagement et de remblaiement pour le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement au montant de 6 823,77 \$ taxes incluses, à la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc., facture numéro 3782, pour les travaux d'aménagement et de remblaiement pour le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-493)

**12. Carrières PCM Inc. : Pierres concassées pour les routes gravelées, factures au montant total de 8 166,47 \$ taxes incluses**

**Attendu** la résolution numéro 2012-05-395 concernant la subvention discrétionnaire du député provincial au montant de 14 000 \$, pour les travaux de rechargement sur les routes gravelées;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 8 166,47 \$ taxes incluses, à la compagnie Carrières PCM Inc., factures numéros 2340 et 2850, pour les travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes gravelées.

La conseillère, Mme Nancy Letendre fait la mention que des travaux de gravelage sur les rebords des routes gravelées doivent être effectués avant la fin de l'été.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-494)

**13. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Demande pour un rapport de l'auditeur indépendant sur les dépenses réclamées par la municipalité pour la construction du centre sportif en 2008**

**Attendu que** la municipalité doit produire un rapport de l'auditeur indépendant sur la reddition de comptes pour la subvention obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction du centre sportif;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu de mandater Mme Lyne Boisvert, de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c., à produire une reddition de compte pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction du centre sportif en 2008.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-495)

**14. Nomination de l'auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et autres rapports exigés par les ministères pour les années 2012-2013-2014**

**Attendu que** la municipalité désire nommer un auditeur indépendant pour les années financières 2012-2013-2014, tel que prévu à l'article 966 du *Code municipal du Québec*;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de retenir les services de Mme Lyne Boisvert, de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c., comme auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et la production de rapports exigés par différents ministères, pour les années 2012-2013-2014.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-496)

**15. Avis de motion : Deuxième projet de règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 concernant la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire**

**Avis de motion** est donné par la conseillère, Mme Nancy Letendre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 450-12 modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 concernant la superficie maximale d'un bâtiment ou construction accessoire en zone urbaine. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit.

(2012-09-497)

**16. Adoption : Deuxième projet de règlement numéro 450-12**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 382-05  
CONCERNANT LA SUPERFICIE MAXIMALE D'UN BÂTIMENT  
OU CONSTRUCTION ACCESSOIRE EN ZONE URBAINE**

**ATTENDU QUE** en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire supprimer une des exigences relative à l'implantation d'un bâtiment ou construction accessoire soit celle traitant de la superficie d'un bâtiment ou construction accessoire par rapport à la superficie de terrain (maximum 5% de la superficie du terrain);

**ATTENDU QUE** la municipalité désire enlever la norme limitant la superficie maximale d'un garage détaché du bâtiment principal à 30 m<sup>2</sup> par logement, pour les usages de classes h2 (habitation multiplex 2 ou 3 logements) et h3 (habitation multifamiliale 4 logements et plus);

**ATTENDU QU'un avis de motion** du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil du 10 septembre 2012 et qu'une dispense de lecture a été faite conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu à l'unanimité d'adopter le **deuxième projet** de règlement numéro **450-12** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

**Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

**Article 2**

L'article 5.3 du règlement de zonage n° 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant un bâtiment ou construction accessoire, est modifié comme suit :

a) En supprimant, au 1<sup>er</sup> alinéa et dans le paragraphe e), le texte suivant :

« excéder plus de cinq pour cent (5%) de la superficie du terrain, sans jamais »;

### **Article 3**

L'article 5.4.2.2 de ce règlement de zonage, concernant un garage détaché du bâtiment principal, est modifié comme suit :

a) En supprimant le paragraphe c), qui se lit comme suit :

« Pour les usages de classes h2 (habitation multiplex 2 ou 3 logements) et h3 (habitation multifamiliale 4 logements et plus), la superficie maximale est de 30 m<sup>2</sup> par logement »;

### **Article 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Réjean Rodier, maire

---

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2012-09-498)

### **17. Dépôt de la lettre de démission de l'inspecteur municipal**

**Attendu que** la municipalité a reçu une lettre de démission de l'inspecteur municipal;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'accepter le dépôt de la lettre de démission de Mme Lise Parent, inspecteur municipal. Mme Parent quittera son emploi le 30 novembre 2012. Ce poste sera affiché sur les sites de Québec municipal et d'Emploi Québec. Il sera publié dans le journal local *Entre Nous et Vous*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-499)

### **18. Service incendie : Autorisation pour l'achat d'un boyau incluant le matériel pour passer une ligne à air pour le camion citerne et sortir une autre ligne entre les deux portes du garage, au coût de 153,40 \$**

**Attendu que** la municipalité a reçu une soumission sur le prix d'un boyau incluant le matériel pour passer une ligne à air pour le camion citerne et pour la sortie d'une autre ligne entre les deux portes du garage;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser l'achat d'un boyau ainsi que le matériel pour les raisons énumérées ci-haut, au coût de 153,40 \$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-500)

### **19. Therrien Couture, avocats : Mandat pour transmettre une mise en demeure au propriétaire de l'immeuble situé au 1785, boulevard St-Joseph Ouest**

**Attendu que** le propriétaire du 1785, boulevard St-Joseph Ouest contrevient au règlement de zonage numéro 382-05 en ayant installé des amoncellements de terre;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de mandater la firme Therrien Couture s.e.n.c., avocats, pour transmettre une mise en demeure à la compagnie Gestion Guy Chapdelaine Inc., dont l'immeuble est situé au 1785, boulevard St-Joseph Ouest.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-501)

**20. Autorisation du conseil pour prendre les informations auprès du notaire Jean-Louis Michaud, pour régulariser la situation pour les lots situés sur les anciennes routes, suite à la réforme cadastrale**

**Attendu que**, dans le cadre de la réforme cadastrale, la municipalité doit s'informer des démarches à suivre afin de régulariser la situation pour les lots situés sur les anciennes routes;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser une rencontre avec le notaire, M. Jean-Louis Michaud, pour déterminer les démarches à suivre dans ce dossier. Le taux horaire de M. Michaud est de 125 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-502)

**21. Vidéotron : Dossier à la C.P.T.A.Q. - demande d'un appui à la municipalité pour l'installation d'une tour de télécommunication sur l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest**

**Attendu que** Vidéotron doit s'adresser à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'une tour de télécommunications autoportante, sur le lot 4686936, propriété de M. André Léveillé;

**Attendu qu'**une entente a été conclue entre Vidéotron et le propriétaire, M. Léveillé, pour l'implantation de ladite tour sur le lot 4686936;

**Attendu que** l'implantation de structures de télécommunications est soumise aux lois du Parlement du Canada et que par conséquent, la réglementation municipale n'est pas opposable au projet soumis;

**Attendu que** le projet s'inscrit dans les objectifs de la loi sur les télécommunications en favorisant le développement des télécommunications au Canada, en permettant l'accès aux Canadiens dans toutes les régions à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité et en permettant d'accroître l'efficacité et la compétitivité des télécommunications canadiennes;

**Attendu que** le projet d'implantation de la tour est conforme au Code de sécurité 6 de Santé Canada;

**Attendu que** le lot visé par la demande est un terrain en friche;

**Attendu que** le site choisi pour l'implantation de la tour est celui de moindre impact sur les activités agricoles;

**Attendu que** le projet d'implantation d'une tour de télécommunications n'altérera pas l'homogénéité de la communauté agricole;

**Attendu que** le projet n'est pas de nature à empêcher la consolidation des exploitations agricoles actuelles et futures;

**Attendu qu'**il n'y a pas, ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible pour l'implantation de la tour afin d'assurer la continuité et le fonctionnement adéquat du réseau de télécommunications;

**Attendu qu'**une tour de télécommunications n'est pas considérée immeuble protégé au sens du RCI de la MRC de Drummond;

**Attendu que** pour transmettre le formulaire du demandeur à la CPTAQ, Vidéotron doit lui joindre une résolution d'appui;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'appuyer la demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de Vidéotron.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



(2012-09-503)

**22. Vidéotron : Demande l'autorisation pour l'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur l'immeuble situé au 2019, boulevard St-Joseph Ouest**

**Attendu que** Vidéotron projette l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham;

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du projet d'implantation d'un système d'antenne(s) de radiocommunication et de radiodiffusion, le tout, tel que décrit au document *notification du public*;

**Attendu que**, dans le cadre de cette procédure, un avis favorable relatif aux emplacements proposés pour l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion sur le territoire municipal est requis;

**Attendu que** la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada s'applique à l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, laquelle procédure découle de l'application de la *Loi sur la radiocommunication*;

**Attendu que** le site visé constitue le site de moindre impact compte tenu des impératifs d'ordre technique avec lesquels doit également composer le promoteur;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu ce qui suit :

**Que** la municipalité est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, soumis par Vidéotron, et projeté au lot 4686936;

**Que** la municipalité achemine une copie de cette résolution à Vidéotron, à l'attention de Monsieur Yan Triponéz.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-504)

**23. Autorisation pour effectuer les travaux de lignage sur les routes municipales**

**Attendu que** la municipalité doit procéder aux travaux de lignage des routes et des lignes d'arrêt;

**Attendu que** les membres du conseil tiennent à sécuriser les routes pour la saison hivernale;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à communiquer auprès de fournisseurs pour les travaux de lignage des routes et des lignes d'arrêt et de faire exécuter ces travaux.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-505)

**24. Clôtures Pro : Proposition reçue pour six (6) poteaux à installer à l'extérieur du terrain de la patinoire pour soutenir les filets du jeu de tennis, au montant de 1 545 \$ taxes en sus**

**Attendu que** la municipalité a reçu une proposition pour le prix de six (6) poteaux à installer à l'extérieur du terrain de la patinoire pour soutenir les filets du jeu de tennis;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser l'achat de six (6) poteaux, au montant de 1 545 \$ plus taxes, de la compagnie Clôtures Pro, pour les raisons énumérées ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-09-506)

**25. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	70,61 \$
Bionest	Entretien système sanitaire	109,01 \$
Chef pompier du SSI	Remb. Km chef pompier - camion chez Levasseur	33,60 \$
Commission scolaire	500 copies du journal local de juin 2012	66,38 \$
CRIC Drummond	Vérification complète trois extincteurs du SSI	80,48 \$
Financière BNC	Intérêts sur règlement d'emprunt 343-02	4 171,38 \$
Groupe ADP mutuelle	Mutuelle de prévention - septembre 2012	71,86 \$
John Meunier	Chlore pour analyses d'eau	91,71 \$
Laboratoires SM	Eau potable - Trihalométhanes, Coliformes, Turbidité	134,81 \$
Les Réseaux l'Alliance	Internet pour bureau	100,31 \$
MRC de Drummond	Mutations juillet 2012	15,00 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recyclables - juil 2012 (7,88 t.)	232,38 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - juillet 2012 (31,59 t.)	2 021,60 \$
Performance Inform.	Correction problème TNT Atlas et Internet	103,48 \$
Petite caisse	Courriers recommandés, robinet garage, bouteilles d'eau	78,33 \$
Pétroles Therrien	Essence camion autopompe et camion citerne du SSI	143,61 \$
Pompier volontaire	Remb. km formation sur matières dangereuses CEGEP	37,80 \$
Pompiers volontaires (5)	Remb. repas - feu de bâtiment au 2137, boul. Lemire O.	56,21 \$
Rona Drummondville	Achat vadrouille pour infrastructures municipales	19,07 \$
SélectCom (Connectel)	Téléphone bureau	149,48 \$
Tessier, Odilon	Achat poêle blanc de marque Moffat - salle municipale	125,00 \$
Univesta assurances	Surprime pour camion citerne du SSI	326,55 \$
Xérox	6 168 photocopies à 0,0203\$	161,48 \$
<b>Total des dépenses autorisées:</b>		<b>8 400,14 \$</b>

**SALAIRES NETS PAYÉS EN AOÛT 2012**

Employé cadre	Salaires pour le mois d'août 2012	2 734,07 \$
Employés	Salaires pour le mois d'août 2012	8 066,97 \$
		<b>10 801,04 \$</b>

**DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL**

Blanchard & Fils Inc.	Recyclage des matières résiduelles - sept 12	1 117,76 \$
Carrières PCM Inc.	Pierres - ch. Sanctuaire, ch. Golf O., 5e Rg, Petit 4	8 166,47 \$
Éric Courchesne, paysag.	Aménagement paysager au centre sportif	6 760,53 \$
Excavation J. Mélançon	Travaux de remblaiement au nouveau parc public	6 823,77 \$
Les Entreprises Bourget	2 799 litres Lignosulfonate pour terminer 5e Rang	675,81 \$
Ligne Tout 2012	Travaux de lignage des traverses scolaires	1 006,03 \$
MRC de Drummond	Réfection du rôle réforme cadastrale - septembre 2012	4 062,00 \$
MRC de Drummond	La Grande Ligne - mars à juillet 12	1 203,25 \$
MRC de Drummond	Rivière-aux-Vaches, br. 30, janvier à juillet 2012	1 866,80 \$
MRC de Drummond	Rivière-aux-Vaches, br. 27, juillet 2012	4 489,78 \$
MRC de Drummond	La Grande Ligne, nov 2009 à nov 2010	(305,80) \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - sept 12	2 065,32 \$
Serv. Conseil Urbanisme	Projet de règlement 450-12 superficie bâtiments access.	372,23 \$
Sintra Inc.	Élargissement chaussée chemin du Sanctuaire	18 849,66 \$
Sintra Inc.	Resurfacement rue Jean-Yves côté Sud direction Est	13 936,26 \$
Therrien Couture, av.	Honoraires dossier général du 19 avril au 14 août 12	948,31 \$
		<b>72 038,18 \$</b>

**DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE 2012**

ADTEX Enr.	Mise à jour site Web municipal	28,74 \$
Agence Revenu Canada	DAS à payer - août 2012	1 146,82 \$
Aqua Data	Inspection 34 bornes d'incendie & mobilisation 4 hres	1 080,77 \$
Contro Lectric Enr.	Réparation ballast au 1936, boul. St-Joseph O.	232,25 \$
Contro Lectric Enr.	Réparation ballasts au 1936, bl. St-Joseph	269,62 \$

Garage Éric Bonin	Bouchon rég. Anti-vol d'essence - camion voirie	43,41 \$
Inspecteur municipal	Kilométrage	81,48 \$
Journal l'Impact	Avis public - projet de règlement 450-12	199,37 \$
Laboratoires SM	Analyses eau potable Trihalométhanes & Subst. Inorg.	166,72 \$
Ligue de balle	Remb. achat pour 3 buts de Baseball	206,95 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidents	347,00 \$
MRC de Drummond	Quote-part - septembre 2012	3 244,78 \$
Pétroles Therrien	Essence tracteur à pelouse et camion voirie	170,02 \$
Revenu Québec	DAS à payer - août 2012	2 728,68 \$
Rona Drummondville	Ampoules centre sportif et sangle à cliquet 12 pieds	90,22 \$
Rona Drummondville	Bois traité pour sentiers au parc du Sanctuaire	411,96 \$
Rona Drummondville	Géotextile et adaptateur en caoutchouc drain centre sportif	57,51 \$
Rona Drummondville	Perceuse, peinture Latex, chaux, miroir centre sportif	424,26 \$
Sécurité Maska	Inspection, matériel et recharge cylindre du SSI	323,08 \$
Service incendie	Location de bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Allocation pour officier	50,00 \$
Service incendie	Allocation pour officier	50,00 \$
Techno Travaux	Travaux creusage pour sortir le drain au centre sportif	57,49 \$
Vacuum Drummond	Nettoyage trois ponceaux sur la rue Habel	636,74 \$
Ville de Drummondville	3e versement de 3 - supralocaux 2012	2 671,00 \$
<b>Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:</b>		<b>14 888,87 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 10 SEPTEMBRE 2012:</b>		<b><u>106 128,23 \$</u></b>

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 10 septembre 2012 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## 26. Varia

(2012-09-507)

### 26. a) Les Entreprises Bourget Inc. : Terminer les travaux d'épandage d'abat-poussière sur le 5<sup>ième</sup> Rang, facture au montant de 639,84 \$

**Attendu que** la municipalité a reçu la facture de la compagnie Les Entreprises Bourget Inc. en finalité des travaux d'épandage d'abat-poussière sur le 5<sup>ième</sup> Rang;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser le versement au montant de 639,84 \$ taxes incluses, facture numéro 16538, à la compagnie Les Entreprises Bourget Inc. pour la fin des travaux d'épandage d'abat-poussière sur le 5<sup>ième</sup> Rang.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## 27. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- S.D.E.D. : Lettre confirmant l'octroi de la subvention au montant de 20 000 \$ pour l'achat d'équipements pour la salle municipale
- Lettre d'un citoyen

## 28. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h15

- Dépôt d'une pétition pour la participation à l'émission *La Petite Séduction* – demande pour que ce projet soit présenté à la prochaine séance du conseil
- Coût de cette activité – entre 15 000 \$ et 20 000 \$
- Demande pour que la municipalité défraie le coût des bains libres prescrits par un professionnel de la santé – dépôt de la demande
- Travaux à venir sur la rue Edmond
- Tour autoportante de Vidéotron – endroit de l'installation – sert uniquement aux sans fils
- Route Lebrun – travaux de creusage du fossé – poteaux de Bell demeurent au même endroit – fossé sur terrain privé
- Rue Métivier appartient à la municipalité
- La station de pompage de Ultramar est située sur le territoire de la municipalité
- Dossier sur la fourniture d'eau potable par la Ville de Drummondville – problème avec la fourniture de protection incendie – MAMROT s'occupe du dossier pour la compagnie Ultramar
- Un citoyen demande une assemblée pour les loisirs – activités d'auto-financement
- Ligue de Baseball intermunicipale
- Organiser un tournoi de balle pour les jeunes

Fin de la période : 20h38

#### **29. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul de lever l'assemblée à **20 heures et 38 minutes**.

---

Réjean Rodier  
Maire

---

Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

#### **Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

---

Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière